

COMMUNIQUE DE PRESSE**SI PARTICIPATIONS
Situation au 30 juin 2019**

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire réunie le 23 décembre 2016 a, compte tenu de l'arrivée du terme statutaire de la Société fixé au 31 décembre 2016, constaté l'entrée en liquidation conventionnelle de SI PARTICIPATIONS au 1^{er} janvier 2017.

Des comptes arrêtés en valeur liquidative depuis le 31 décembre 2016

Du fait de l'entrée en liquidation de la Société les comptes sont établis en valeur liquidative. Ainsi, tout en respectant la règle de prudence, 1,5 M€ de plus-values latentes avaient été enregistrées sur le portefeuille de participations et l'ensemble des charges à encourir sur la période de liquidation estimée à 24 mois, avait en conséquence été comptabilisé au 31 décembre 2016.

Au cours des exercices 2017 et 2018, le liquidateur a réalisé plusieurs cessions de participations, encaissé les distributions en provenance des fonds de capital investissement dans lesquels la Société est ou était investie et apuré l'actif du bilan de lignes de participation à moindre enjeu financier.

Durant le 1^{er} semestre 2019, le liquidateur a poursuivi son travail cédant deux nouvelles lignes de participations. D'autres actions ont également été menées qui devraient porter leurs fruits avant la fin de l'année 2019

Les charges de fonctionnement restent dans l'enveloppe provisionnée lors de l'entrée en liquidation, complétée au 31 décembre 2018 du fait de la poursuite des opérations de liquidation en 2019.

Le résultat du 1^{er} semestre 2019 atteint à 173 K€.

Compte tenu des opérations réalisées, le portefeuille de participations évalué au 30 juin 2019 représente 3 M€ en valeur nette.

Le versement aux actionnaires, du second acompte sur répartition de l'actif net d'un montant de 2,2M€, est venu minorer les capitaux propres qui s'élèvent à 3,2 M€ au 30 juin 2019.

Valeur liquidative par action et acomptes sur liquidation (répartitions de l'actif net)

La valeur liquidative par action SI Participations, qui atteignait 12,61 € à fin 2018, ressort à 7,74 € au 30 juin 2019, après versement du second acompte sur liquidation de 5,29€/action en juin 2019.

Il est rappelé que compte tenu de la trésorerie disponible, le liquidateur avait déjà, en début d'année 2017, versé aux actionnaires un acompte d'un montant total de 10M€.



Ces acomptes portent à 167,7 M€ les sommes versées aux actionnaires depuis 2005, représentant 159 % des fonds propres de la Société au moment de la mise en place de la réforme du mode de gestion.

Perspectives

Le liquidateur poursuit activement les discussions avec des contreparties potentielles afin de céder les dernières lignes de participation encore en portefeuille.

* * *

Les éléments financiers pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 ont été examinés par le Conseil de surveillance le 9 juillet 2019. Les procédures d'audit ont été effectuées par les commissaires aux comptes.

SI PARTICIPATIONS, société en liquidation cotée sur NYSE Euronext Growth à Paris
Code ISIN FR0000061582 – Code Reuters ALSIP.PA – code Bloomberg SIX:FP

Contact : Valérie GERBET, Directeur administratif et financier, v.gerbet@siparex.com
Tél : 04 72 83 23 23 - www.siparticipations.com